

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	4 702 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 428 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(914 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(123 000) \$
Récupération d'impôts	243 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	671 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	123 000 \$
Alimentation RRE	(1 227 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 047 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

911 103 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

122 539 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	69 094 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Épargne et placement	87 582 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Fonds	75 968 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Prêts et marges de crédit	334 532 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Assurances ³	133 231 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	210 696 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	